

Plan social : encore le flou

Même si le mot reste tabou chez nos dirigeants, la préparation d'un plan social (ou PSE) est bien lancée aux Journaux du Midi. Des représentants du SNJ Midi Libre ont participé ce lundi à la première réunion en vue d'établir un accord de méthode. Le document remis à cette occasion par la direction propose un échéancier sur l'organisation des procédures et modalités du PSE. Un calendrier en trois étapes minimum dont voici les principaux axes :

- *« Consultation du Comité sur le projet de licenciement collectif pour motif économique susceptible de concerner XXX salariés »*

- *« Consultation du Comité sur la durée de la période de départ volontaire »*
- *« Consultation sur les critères d'ordre de licenciements »*
- *« Création d'un PIC , point info conseil avec pour objectif s l'accompagnement des salariés dans une démarche de départ volontaire... »*

Un chapitre est précisément consacré aux départs volontaires qui devraient intervenir dans le PSE mais lors d'une période précise qui reste à déterminer. « *Les demandes de départs volontaires devront être déposées auprès de la direction de la Société. En cas d'acceptation par la direction, l'intéressé percevra une prime de départ volontaire égale aux indemnités conventionnelles de licenciement qu'il aurait perçues s'il avait été licencié pour motif économique, assortie éventuellement des mesures complémentaires qui seraient prévues par le PSE »* explique la direction dans son texte.

Présents lors de cette première réunion, les représentants SNJ des trois titres ont refusé de signer cette convention et entendent apporter leurs amendements à la lumière des avis que leur fourniront les différents experts consultés. Une nouvelle réunion de négociations sur l'accord de méthode pourrait se tenir en septembre. Si toutefois, la procédure est encore à l'ordre du jour car, au cours de cette première réunion, les représentants de la CGT ont, en effet, annoncé leur refus de signer un quelconque accord de ce type à l'échelle du groupe. La direction veut-elle continuer d'en négocier les termes avec les organisations SNJ, CFDT et CGC tout en ouvrant un dialogue parallèle privilégié avec les représentants de la CGT comme ceux-ci semblent le demander ? C'est l'une des questions qui se pose désormais.

Saint-Jean-de-Védas, le 29 juin 2011

Le bureau syndical du SNJ